

Le présent document contient des renseignements essentiels sur le Pro FTSE RAFI Emerging Markets Index Fund. Vous trouverez de précisions dans le prospectus simplifié du fonds. Demandez un exemplaire à votre conseiller, communiquez avec Pro-Financial Asset Management au 1-877-566-5145 ou à info@pro-financial.ca ou allez sur le site www.pro-financial.ca.

Bref Aperçu

Date de création du fonds:	3 décembre 2007	Gestionnaire de portefeuille:	Pro-Financial Asset Management
Valeur totale au 31 octobre 2011:	43.5 Million \$	Distributions:	chaque année, les cas échéant
Ratio des frais de gestion (RFG):	1.07%	Placement minimal:	1 000 \$ (initial), 50 \$ (additionnel)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds cherche à réaliser la croissance à long terme du capital en reproduisant la performance de l'indice FTSE RAFI Emerging Markets Index. Cet indice classe et pondère les sociétés des marchés émergents selon les quatre points de données fondamentaux (le flux de trésorerie, le total des dividendes, la valeur comptable et le chiffre d'affaires) et chaque année, il subit un rééquilibrage et une reconstitution. Les tableaux suivants vous donnent un aperçu des placements du fonds en date du 31 octobre 2011. Les placements du fonds varieront.

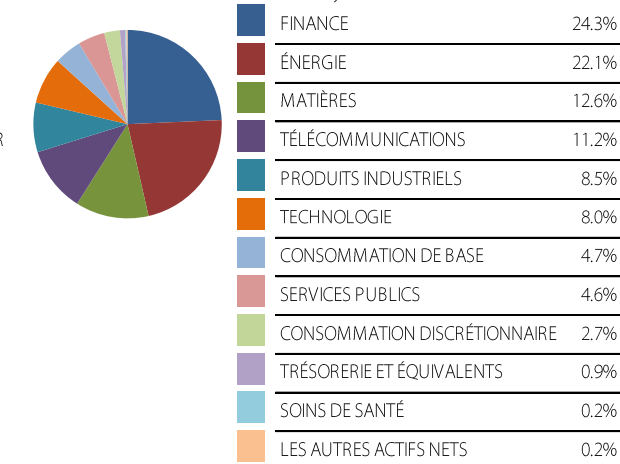
Les 10 principaux titres

31 octobre 2011

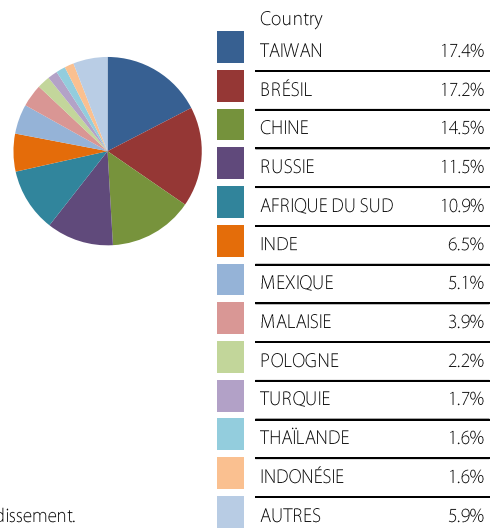
- GAZPROM OAO SP ADR
- LUKOIL OAO SP ADR
- CHINA MOBILE LTD SP ADR
- TAIWAN SEMICONDUCTOR SP ADR
- PETROLEO BRASILEIRO S.A. ADR
- SURGUTNEFTGAS SP ADR
- CHINA CONSTRUCTION BANK H
- RELIANCE INDS SPONS GDR
- PETROBRAS PETROLEO BRAS
- ITAU UNIBANCO HOLDING SA

TOTAL DES PLACEMENTS: 319

Répartition des placements



Peut ne pas correspondre à 100% en raison de l'arrondissement.



Les 10 principaux placements représentent 21.4% de l'actif du fonds.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section présente le rendement du fonds au cours des 4 dernières années. Les rendements sont indiqués après déduction des frais. Ces frais réduisent les rendements du fonds.

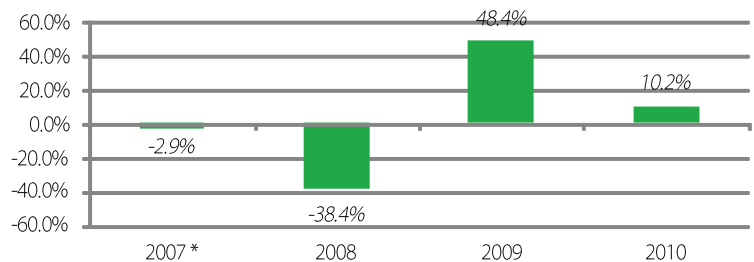
Il est à noter que l'information présentée ne constitue pas une indication du rendement futur du fonds. De plus, votre rendement réel après impôt variera en fonction de votre situation fiscale personnelle.

Rendement moyen

Au 31 octobre 2011, une personne qui a investi 1 000 \$ dans le fonds à sa création sur 3 décembre 2007 possède maintenant un capital de 833 \$. Son placement a donc inscrit un rendement annuel composé de -4.6%.

Rendements annuels

Ce graphique illustre le rendement du fonds au cours des 4 dernières années. Le fonds a perdu de sa valeur pendant 2 de ces 4 années.



*calculé à partir de 03 décembre 2007 date création

Quel est le degré de risque?

Lorsque vous investissez dans un fonds, la valeur de votre placement peut connaître des variations à la hausse, comme à la baisse. Pro-Financial Asset Management a évalué à moyen le risque présenté par ce fonds.

Vous trouverez une description des risques présentés par ce fonds dans le prospectus simplifié connexe.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	--------------	---------------	-------

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui:

- recherchent un investissement à long terme
- souhaitent investir dans un indice d'un large éventail de sociétés des marchés émergents sélectionnées à l'aide de Fundamental Indexation™
- peuvent tolérer les fluctuations à la hausse et à la baisse du marché boursier.



N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'un revenu régulier.

Avant d'investir dans du fonds, vous devez vérifier s'il est en accord avec vos autres placements et avec votre tolérance au risque.

Y a-t-il des garanties?

À l'instar de la plupart des fonds communs de placement, ce fonds ne comporte aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le capital investi.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants montrent les frais que vous pourriez payer pour acheter, détenir et vendre des parts de catégorie F du fonds.

Ce fonds est offert dans d'autres catégories. Les frais varient selon la catégorie de parts. Renseignez-vous sur les autres catégories de parts qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Les parts de catégorie F ne sont offertes qu'aux investisseurs dont le courtier a conclu une entente avec Pro-Financial Asset Management en vue d'offrir des parts de catégorie F à leurs clients.

Vous ne versez aucuns frais d'acquisition si vous achetez des parts de catégorie F du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont par contre une incidence sur vous, car ils réduisent les rendements du fonds.

En date du 30 juin 2011, les frais du fonds totalisaient 1.30% de sa valeur. Cela correspond à 13.00 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (% de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)	
Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds. Pro-Financial Asset Management a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	
	1.07%
Ratio des frais d'opérations (RFO)	
Il s'agit des frais de courtage du fonds.	
	0.23%
Frais du fonds	1.30%

3. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais en cas de vente ou de transfert de parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2% de la valeur des parts que vous vendez ou transférez dans les 30 jours suivant leur achat. Ces frais seront versés au fonds.
Frais de transfert	Votre conseiller peut exiger des frais allant jusqu'à 2% de la valeur des parts que vous transférez à un autre fonds de Pro-Financial Asset Management.

Et si je change d'idée?

La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous confère le droit de faire ce qui suit:

- résilier un accord d'achat de parts de fonds commun de placement dans les deux jours suivant la réception du prospectus simplifié;
- annuler votre achat dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, la loi vous permet aussi d'annuler un achat ou, dans certaines juridictions, de déposer une demande d'indemnisation si le prospectus simplifié, la notice annuelle ou les états financiers présentent des faits de manière inexacte. Vous devez vous prévaloir de ces droits dans les délais établis par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur dans votre province ou votre territoire.

Pour de plus amples renseignements, consultez les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent à votre province ou votre territoire ou communiquez avec un avocat.

Renseignements

Communiquez avec Pro-Financial Asset Management ou votre conseiller pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents juridiques du fonds.

Pro-Financial Asset Management
Old Abbey Building
1333 Dorval Drive, Suite 100
Oakville, ON
L6M 4G2

Numéro: 905-815-6900
Sans frais: 1-877-566-5145
Courriel: info@pro-financial.ca
Site web: www.pro-financial.ca

Pro-Index Funds est un nom commercial enregistré de Pro-Financial Asset Management Inc.